



INTERPOL

FICHE PRATIQUE

INTERPOL – présentation générale

La mission d'INTERPOL est de permettre aux polices du monde entier de travailler ensemble pour prévenir et combattre la criminalité internationale. Nous mettons à leur disposition une infrastructure de pointe qui leur apporte un appui technique et opérationnel pour relever les défis toujours plus nombreux auxquels les confrontent des malfaiteurs et des formes de criminalité qui s'affranchissent de plus en plus des frontières, physiques ou virtuelles. Ce n'est que par la coopération internationale que la police peut espérer rendre le monde plus sûr.

► APPORTER UN APPUI AUX POLICES DU MONDE ENTIER

INTERPOL œuvre pour que, partout dans le monde, les policiers disposent des outils et services nécessaires afin de remplir leurs fonctions en toute efficacité. Nous assurons des formations ciblées, apportons un soutien aux enquêtes et mettons à disposition des données utiles ainsi que des canaux de communication sécurisés. Cette palette d'outils et de services aide les policiers sur le terrain à mieux appréhender l'évolution de la criminalité, à analyser les informations, à mener des opérations et, in fine, à arrêter autant de malfaiteurs que possible.

Un Centre de commandement et de coordination (CCC) apporte une assistance aux pays membres 24 heures sur 24 dans les quatre langues officielles de l'Organisation, à savoir l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

► UNE PRÉSENCE MONDIALE

Le siège du Secrétariat général se trouve à Lyon (France) et le Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII) est situé à Singapour. L'Organisation compte sept Bureaux régionaux - en Argentine, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, à El Salvador, au Kenya, en Thaïlande et au Zimbabwe - ainsi que des représentations - auprès de l'Union africaine, à Addis-Abeba, de l'Union européenne, à Bruxelles, des Nations Unies, à New York, et de l'ONUDC, à Vienne.

Chaque pays membre a un Bureau central national (B.C.N.), dont l'effectif est composé de fonctionnaires des services nationaux chargés de l'application de la loi, et qui assure l'interface entre la police nationale et le réseau mondial d'INTERPOL.

► RÈGLES ET GOUVERNANCE

INTERPOL facilite la coopération policière internationale, y compris en l'absence de relations diplomatiques entre pays. Tous ses actes sont politiquement neutres et accomplis dans les limites des lois en vigueur dans les différents pays.

Le Secrétaire Général est le plus haut fonctionnaire de l'Organisation. Il supervise le travail quotidien du Secrétariat général.

L'Assemblée générale est l'instance suprême d'INTERPOL. Elle réunit chaque année l'ensemble des pays membres pour prendre toutes les décisions importantes touchant à la politique générale de l'Organisation. Le Comité exécutif, composé de 13 membres, est dirigé par le Président et supervise l'exécution des décisions de l'Assemblée générale.

► FINANCEMENT

INTERPOL est principalement financé par ses pays membres, dont les gouvernements s'acquittent d'une contribution statutaire annuelle et peuvent verser des contributions volontaires et faire des dons en nature.

INTERPOL – présentation générale

► ACTIVITÉS

Nous menons des activités afin d'aider les pays membres à lutter contre la criminalité à travers quatre programmes mondiaux :

- **Lutte antiterroriste** : l'objectif est de prévenir les activités terroristes et d'y mettre un terme en identifiant les membres des réseaux terroristes et leurs complices, et en s'attaquant aux principaux facteurs qui facilitent ces activités, à savoir les déplacements et la mobilité, la présence en ligne, les armes et les matières, et le financement.
- **Cybercriminalité** : nos activités visent principalement les atteintes aux systèmes de traitement informatisé de données ou, en d'autres termes, les infractions qui visent les ordinateurs et les systèmes d'information. Nous luttons également contre les infractions traditionnelles commises à l'aide d'Internet, dont la portée est amplifiée par le recours à la technologie, comme dans le cas des escroqueries financières et de l'exploitation des médias sociaux à des fins terroristes.
- **Criminalité organisée et nouvelles formes de criminalité** : l'objectif est de cibler et de démanteler les réseaux de la criminalité organisée transnationale, et de cerner, analyser et combattre les nouvelles menaces.
- **Lutte contre la criminalité financière et la corruption** : dans le cadre d'une démarche multi-institutionnelle, le Centre INTERPOL de lutte contre la criminalité financière et la corruption (IFCACC) aide des acteurs de premier plan à lutter contre la criminalité financière et les mouvements illicites de capitaux, et à procéder au recouvrement d'avoirs.

► CAPACITÉS

Nos capacités policières sont l'expertise, les outils et les services que nous proposons à nos pays membres.

- **Gestion des données de police** : nous gérons des bases de données mondiales contenant des informations détaillées sur des suspects, des documents de voyage, des véhicules, des œuvres d'art, des empreintes digitales, des profils génétiques, des armes à feu, etc., et les mettons en temps réel à la disposition des agents de première ligne.
- **Criminalistique** : nos experts possèdent des connaissances spécialisées en matière d'empreintes digitales, d'ADN, d'identification des victimes de catastrophes (IVC), de reconnaissance faciale et de criminalistique numérique.
- **Analyse criminelle** : l'établissement de liens entre les infractions (personnes, lieux, modes opératoires) permet de dégager des caractéristiques et des tendances.
- **Soutien à la recherche des fugitifs** : les fugitifs recherchés au niveau international sont opportunistes et souvent dangereux. Nous nous employons à resserrer les mailles du filet autour des malfaiteurs en fuite.
- **Centre de commandement et de coordination** : le CCC est le premier point de contact avec INTERPOL pour les pays membres ayant besoin d'une assistance. Il fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 grâce à ses bureaux de Buenos Aires, Lyon et Singapour.
- **Projets spéciaux** : INTERPOL met en place des projets en réponse à des tendances et à des problèmes spécifiques, par exemple le Groupe de gestion intégrée des frontières.
- **Innovation** : les malfaiteurs s'emparent rapidement des nouvelles technologies, et les policiers doivent conserver une longueur d'avance. Le Centre d'innovation d'INTERPOL se tient par conséquent informé des travaux de recherche et développement menés dans le domaine de l'action policière.
- **Renforcement des capacités et formation** : la formation continue et le perfectionnement sont primordiaux pour la police, à tous les niveaux. Nous proposons des formations adaptées aux besoins de nos pays membres.



INTERPOL

► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter**: @INTERPOL_HQ

► **YouTube**: INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

